

INNOVATEURS TRICES EN RÉSIDENCE

Programme d'innovation collaborative pour mieux soutenir, implanter et valoriser les innovations en santé au Québec!



Sommaire

Raison d'être du programme	2
Objectifs de stage et impacts attendus	3
Structure du stage	5
Les partenaires	6
Candidats admissibles	7
Critères de sélection	9
Présentation d'une demande	11
Procédure de dépôt de la demande pour l'entrepreneur(e) et l'étudiant(e)	12
Cycle de sélection et échéances	13
Pour plus d'informations	13
Annexe 1 : Parcours des Innovateurs en résidence	14
Annexe 2 : Niveaux de maturité des projets ou innovations des entrepreneurs	15

Cet appel à propositions est destiné au projet pilote du Programme d'Innovateurs(trices) en Résidence pour l'année 2019 et comporte l'ensemble des informations utiles sur le programme ainsi que la procédure pour déposer une demande.

Raison d'être du programme

Dans un contexte de besoins toujours grandissants et de ressources limitées, l'innovation est un incontournable pour maintenir et améliorer la santé de la population.

L'innovation et l'entrepreneuriat en santé sont complexes parce qu'ils se butent à de multiples défis non seulement lors du développement de nouveaux produits et services, mais surtout lors de leur introduction et de leur adoption dans les systèmes de santé. (Bohmer, 2016; Project Leaders International, 2015; Ramdas, 2017).

Toutes les politiques et nouvelles initiatives économiques gouvernementales pointent dans la même direction : créer de nouvelles innovations en santé, mais le faire en collaboration synergique entre industries, institutions et patients(es)-familles et universités en s'assurant de mettre l'emphase sur le support à la commercialisation, maillon faible de la chaîne de valeur de l'innovation québécoise. Cette capacité de commercialisation pourrait être facilitée par des experts(es) en entrepreneuriat en santé.

C'est pourquoi, le programme "Innovateurs(trices) en résidence" a été mis sur pied.

«Innovateurs(trices) en résidence» est un programme de formation et d'accompagnement pour les personnes en entrepreneuriat appariées à des étudiants(es) gradués(es) en proximité des milieux de pratique, avec une grande accessibilité aux cliniciens(nes), chercheurs(euses) fondamentaux et gestionnaires en santé. Ce programme a pour but de former de futurs entrepreneurs(es), gestionnaires, cliniciens(nes), étudiants(es) et chercheurs(euses) afin de propulser l'innovation en santé et de valider, in situ, par la preuve de concept et le prototypage en action, la pertinence et la performance des innovations en santé pour favoriser une valorisation optimale.

Destiné aux entrepreneur(e)s et étudiant(e)s, gradué(e)s en gestion, ce programme comporte deux volets : une résidence en milieu clinique, ainsi qu'une communauté de pratique leur permettant de faire partie d'un écosystème d'innovation en santé.

Objectifs de stage et impacts attendus

Pour une durée de 12 mois, ces Innovateurs en Résidence choisiront une innovation et travailleront en équipes interdisciplinaires afin de mieux définir, améliorer et valider ces innovations en santé et leur modèle d'affaires, incluant :

- Le contexte et les besoins précis des divers segments de clientèles ciblées
- Une innovation démontrant son efficacité et son utilité clinique ainsi que les économies ou des gains d'efficience de santé des innovations en condition réelle d'utilisation
- Le raffinement du produit en incluant les utilisateurs(trices) (ex. patient-familles, cliniciens(nes))
- La proposition de valeur pour satisfaire aux besoins de façon optimale
- Les stratégies et canaux de distribution
- L'intérêt des clientèles ciblées
- Les activités, ressources, partenaires et initiatives clés
- Une stratégie de valorisation avec un modèle de revenus et de dépenses viables pour une commercialisation réussie

Les impacts et résultats anticipés de ce programme sont :

- a) Pour les entrepreneurs et les PME
 - Accélération de l'expérimentation, de la validation, de l'adoption et de la valorisation d'innovations en santé pour améliorer la santé et le bien-être de la population
 - Propulsion des succès de nouvelles startups et entrepreneurs en santé
 - Mise en valeur de vitrines locales et de rayonnement des innovations en santé produites localement
 - Création d'expériences concrètes de gestion de l'innovation par un pairage avec des mentors séniors et les activités de la communauté de pratique
- b) Pour les étudiant(e)s et partenaires universitaires
 - Création d'expériences concrètes de gestion de l'innovation par un pairage avec des entrepreneurs et mentors séniors pour les étudiants(es) gradués ainsi que les activités de la communauté de pratique
 - Contribution à la création, la translation et la valorisation de la recherche en gestion de l'innovation en santé
 - Insertion dans de nouveaux réseaux d'action
 - Accompagner les étudiants(es) qui souhaitent bénéficier du programme mais qui n'ont pas eu accès à la bourse du programme
- c) Pour les établissements de la santé, les universités et l'écosystème de l'innovation en santé
 - Contribution au gain de performance pour l'établissement de santé (ex. budget de l'unité de soins ou encore à l'échelle de l'établissement)
 - Développement de cours, programmes et projets de recherche ciblés

- Contribution au développement d'une main-d'œuvre qualifiée en gestion de l'innovation et entrepreneuriat en santé
- Contribution à la recherche appliquée et au transfert de connaissances en gestion de l'innovation en santé
- Contribution à la pénétration de nouveaux marchés locaux et/ou internationaux grâce à l'adoption de l'innovation par un établissement de santé

Structure du stage

Le parcours de l'entrepreneur(e) et de l'étudiant(e) est décrit dans l'Annexe 1.

Le stage sera structuré en trois grandes étapes qui sont décrites dans le tableau ci-dessous par ordre chronologique d'apprentissage. Durant le parcours, l'étudiant(e) et l'entrepreneur(e) en résidence développeront et testeront les aspects (décrits ci-dessous) en mode itératif. L'utilisation des méthodologies de *design thinking*, de proposition de valeur, de modèle d'affaires et de mission seront des outils utilisés pour développer et tester ces aspects.

Pour l'entrepreneur(e)	Pour l'étudiant(e)
<ul style="list-style-type: none"> • Initiation au milieu clinique et à l'innovation en santé de l'entrepreneur(e) et de son entreprise • Plan de projet établi en collaboration entre l'entrepreneur(e) et l'étudiant(e) • Identifier les cadres administratifs et institutionnels concernés • Définir et valider les indicateurs de performance selon l'innovation • Familiarisation avec les approches empathiques, Design Thinking, (business et/ou mission model canvas...) 	<ul style="list-style-type: none"> • Initiation au milieu, à l'innovation de l'entrepreneur(e) • Établir un plan de projet commun établi en collaboration avec l'entrepreneur(e) et avec la direction du programme de l'étudiant(e) ou la direction de recherche (alignement avec le projet d'études) • Identifier les cadres administratifs et institutionnels concernés • Définir et valider les indicateurs de performance selon le projet
Pour l'entrepreneur(e) et l'étudiant(e) conjointement - DÉVELOPPEMENT EN MODE ITÉRATIF ET DÉFINITION -	
<ul style="list-style-type: none"> • Des clientèles cibles (design empathique) • De la proposition de valeur (démonstration de l'efficacité et l'utilité clinique et les économies ou de gains d'efficacité de santé des innovations en condition réelle d'utilisation) • Des canaux de distribution • Des clients • De la structure des coûts • Flux de revenus • Ressources clés • Activités clés • Partenariats • Analyse des cadres administratifs, institutionnels, légaux et organisationnels concernés 	
Pour l'entrepreneur(e)	Pour l'étudiant(e)
<ul style="list-style-type: none"> • 2 pratiques du pitch devant un groupe de mentors • <i>Pitches</i> à des investisseurs(res) / utilisateurs(trices) 	<ul style="list-style-type: none"> • Proposition de plan d'actions • Livrables à déterminer selon le plan de projet commun

Les partenaires du programme

Le [CHU Sainte-Justine](#), [Hacking Health](#), [Pôle Mosaic HEC Montréal](#) et [PROMPT](#) unissent leurs forces et expertises pour élaborer ce programme unique au Québec afin de soutenir l'innovation en santé.

Destiné aux entrepreneur(e)s et étudiant(e)s, gradué(e)s en gestion, ce programme comporte deux volets : une résidence en milieu clinique, ainsi qu'une communauté de pratique leur permettant de faire partie d'un écosystème d'innovation en santé.

Les Fonds de recherche du Québec soutiennent cette initiative par un investissement de 375 000 dollars sur trois ans qui permettra d'attribuer une bourse à l'entrepreneur et à un étudiant choisis chaque année durant la durée du programme.

Le CHU sera le laboratoire ouvert de ce programme en accueillant les étudiants(es) gradués ainsi que les entrepreneurs(es) ou intrapreneurs(es) travaillant à l'implantation d'une ou des innovations en santé.

HEC Montréal et son pôle Mosaic, contribueront à travers ce programme, à la recherche, recherche-action, au transfert et à la formation des étudiants(es) gradués, mais également à l'avancement des connaissances dans le domaine de la gestion de l'innovation et de l'entrepreneuriat en santé par la recherche évaluative de ce programme et des publications.

Hacking Health a pour mission de catalyser la collaboration entre les acteurs clés afin qu'ils collaborent dans le but de développer des innovations pour résoudre des problématiques concrètes en santé. Hacking Health sera responsable de la gestion et de la coordination du projet ainsi que de l'animation de la communauté de pratique grâce à son vaste écosystème de partenaires.

Prompt est le réseau de recherche industrielle en technologies de l'information et des communications, et vise à accroître l'avantage concurrentiel des entreprises québécoises dans ces secteurs en créant et mobilisant des partenariats de R&D entre les milieux institutionnels et industriels. Prompt voit dans ce programme un moyen de catalyser plus de collaboration entre les industriels et les institutions afin de créer plus de projets d'innovation pertinents qu'ils pourront contribuer à financer.

Candidats admissibles

1. L'entrepreneur(e) et son projet

Critères d'admissibilité

- Être à la tête (fonction de PDG) d'une entreprise axée sur la santé et/ou être fondateur(trice) ou le cofondateur(trice)
- Œuvrer à temps plein au sein de son entreprise
- Être un(e) actionnaire majoritaire
- Être âgé(e) de plus de 18 ans
- Entreprise enregistrée selon la loi fédérale ou provinciale
- Entreprise dont le siège social est dans la province du Québec
- PME désireuses de tester la validité et l'utilité de leurs innovations dans un milieu réel de soins et présentant un degré de maturité TRL entre 4 et 7 ainsi que de consolider et tester leur modèle d'affaires pertinent, faisable, viable (voir Annexe 2)
- Entreprise en démarrage ou en voie de la commercialisation ou de pré-commercialisation ayant :
 - Une solide preuve de concept
 - Une innovation validée qui fonctionne déjà

Autres critères :

- Être de citoyenneté canadienne ou avoir une résidence permanente pour pouvoir soumettre sa candidature
- N'avoir aucun recours légal contre soi ou à l'encontre de l'entreprise
- Ne s'être engagé dans aucune activités illégales ou illicites

2. L'étudiant(e)

Ce programme est destiné aux étudiants(es) gradués et qui poursuivent une maîtrise de recherche en entrepreneuriat et innovation et/ou qui s'engagent dans un Doctorat.

Plus spécifiquement tout :

- Étudiant(e) inscrit(e) au programme de MSc. (par exemple : option Entrepreneuriat et Innovation, Management, Stratégie, etc.) intéressé aux enjeux de pilotage et d'accompagnement de l'innovation, désirant dédier son mémoire de fin d'étude ou son projet supervisé à cette démarche d'innovateurs(trices) en résidence.
- Étudiant(e) inscrit(e) au programme de PhD. intéressé et désirant consacrer tout ou une partie de ses travaux de thèse aux enjeux de pilotage et d'accompagnement de l'innovation en santé et services sociaux.

Critères d'admissibilité

a) Maîtrise

Les étudiants(es) en MSc. qui souhaitent créditer la participation à ce programme comme “cours projet et / ou comme projet supervisé” (3 crédits) dans leur parcours d'études devront satisfaire les exigences suivantes :

- Être inscrit à un programme de M.Sc. en administration à HEC Montréal (école affiliée à l'Université de Montréal) (étudiant(e) avec profil mémoire ou projet supervisé)
- Avoir réussi au moins 12 crédits dans son programme d'études de maîtrise ou être en voie de compléter son programme d'études
- Pour inscrire ce programme comme un “cours projet et/ou comme projet supervisé” dans son cheminement, l'étudiant(e) devra avoir consulté le professeur(e) responsable de son cheminement dans le but de valider l'alignement avec son projet d'études, avoir trouvé un professeur(e) qui accepte d'encadrer son projet au sein du programme “Innovateurs(trices) en résidence”

OU

- Avoir complété une M.Sc. en administration à HEC Montréal (école affiliée à l'Université de Montréal) depuis moins de 1 an, avec l'intention de postuler à une inscription dans un programme de doctorat

b) Doctorat

Les étudiants(es) en début de doctorat pourront prendre part à ce programme dès l'été de leur première année de cours. Ils sont invités à consacrer un premier projet d'article (“Summer paper”) au programme, et à consacrer ensuite leurs travaux de thèse à l'étude du/des projet(s) dans le(s) quel(s) ils seront impliqués.

Ils devront ainsi satisfaire aux exigences minimales suivantes :

- Être admis(e) ou inscrit à un programme de Doctorat en administration à HEC Montréal (école affiliée à l'Université de Montréal)
- Être en cours d'avoir validé ou avoir validé la phase de préparation du programme de Doctorat (être en cours de validation de 9 crédits minimum et de 15 crédits maximum)
- Faire approuver la participation à ce programme par son Comité conjoint avant de soumettre le formulaire de la phase II et s'assurer que le programme respecte les exigences de sa spécialisation

Critères de sélection

1. L'entrepreneur(e) et son projet

Les projets seront évalués et priorisés suivant leur capacité à rencontrer les critères suivants : la pertinence, la performance (c'est à dire le gain de qualité, d'efficience ou d'expérience clientèle-patient), la viabilité de l'innovation proposée et des retombées attendues pour l'utilisateur et le système de santé.

Les critères évalués pour sélectionner l'entrepreneur(e) et son projet sont les suivants :

1. Contexte : historique du projet, le pourquoi initial, problématique à résoudre, clientèles visées, valeur créée, caractère innovant de la solution proposée (exemple : toute nouvelle pratique, technologie ou façon de faire qui a pour but d'améliorer la santé et le bien-être de la population par un gain de performance ou de pertinence ayant pour but d'être intégrés dans les pratiques en cours)
2. Pertinence de l'innovation proposée (exemple : réponse à des besoins réels du point de vue des patients-familles, des professionnels de la santé, de la pratique)
3. Performance de l'innovation proposée (exemple : gain d'efficience, gain d'efficacité, gain de qualité ou sécurité, expérience patient-famille ou équipe...)
4. Maturité de l'innovation (niveau de TRL 4 à 7, voir Annexe 2)
5. Plan de développement prévisionnel de l'innovation
6. Validation : description de la méthodologie et du statut d'avancement, qualité de la méthodologie de la validation (exemple : population/participants, procédures méthodologiques, méthodes d'analyse des résultats...)
7. Description du modèle d'affaires envisagé pour l'entreprise et faisabilité du projet au sein de l'entreprise (exemple : ressources, capacités, risques, etc.)
8. Description d'un plan de développement prévisionnel pour l'entreprise (réflexion sur l'établissement et la consolidation de son organisation, forme légale, propriété, processus, opérations...)
9. Faisabilité du projet au sein du milieu preneur (exemple : ressources, capacités, risques, etc.)
10. Description du parcours de l'entrepreneur (expérience entrepreneuriale...)
11. Retombées anticipées de l'innovation :
 - Retombées anticipées de l'innovation sur la santé et le bien-être des utilisateurs(trices) (patients-familles, cliniciens(nes), etc)
 - Retombées anticipées pour l'établissement (budget de l'unité de soins ou encore à l'échelle de l'établissement, du système de santé et de services sociaux ou de la RAMQ, par exemple dans le cas d'une économie de coût de médicaments, de procédures ou des actes médicaux)
 - Retombées anticipées pour l'entreprise (exemple : développement d'un marché porteur, potentiel à l'international, valorisation de sa propriété intellectuelle...)
 - Autres retombées pour le Québec (exemple : sociales, environnementales, emplois...).

2. L'étudiant(e)

L'étudiant(e) gradué sera évalué en fonction de la pertinence et de la cohérence de l'intégration du projet de l'entrepreneur(e) dans son cheminement académique/professionnel ainsi que de la valeur de sa contribution dans le projet auquel il (elle) souhaite être jumelé(e).

Les critères évalués pour sélectionner l'étudiant(e) sont les suivants :

- 1- Critères de performance académique (premier cycle et second cycle) : excellence académique
- 2- Pertinence du projet de maîtrise-doctorat pour les orientations du programme (analyse des processus innovants, études des modèles d'organisation d'innovation, recherche sur les profils des entrepreneurs et innovateurs...)
- 3- Alignement du parcours académique avec les besoins du programme (cours pertinents : management de l'innovation, gestion du changement, consultation...)
- 4- Expériences pertinentes (stages, expériences professionnelles, expériences entrepreneuriales, bénévolat, coaching...)
- 5- Motivations personnelles du candidat

Présentation d'une demande

1. Pour l'entrepreneur(e) la demande doit comporter

- Le curriculum vitae du candidat (2-3 pages maximum)
- Une fiche de présentation de l'entreprise (2 pages maximum)
- La description de l'innovation par l'entrepreneur(e) comportant (2-3 pages maximum) :
 - L'état de la situation à améliorer grâce à l'innovation (la raison d'être de l'innovation)
 - La description de l'innovation en démontrant les éléments d'évaluation nommés dans la section critères de sélection (critères 1 à 9)
- Une lettre détaillée de candidature comportant (1-2 pages maximum)
 - Motivations de l'entrepreneur(e) pour le programme : pourquoi on choisirait cet(te) entrepreneur(e) plutôt qu'un(e) autre
 - L'effet de levier du programme Innovateurs(trices) en résidence sur le plan d'affaires et le plan de développement de son entreprise
 - La capacité de son entreprise à se rendre de l'idée au marché (les atouts de l'entreprise). (exemple : qualité de l'équipe de gestion, connaissance des marchés, financement – capacité à gérer le risque financier, expérience vécue au sein d'un incubateur / accélérateur, profil de l'entrepreneur(e), etc...)
- Annexe : des annexes techniques peuvent être incluses, mais ne doivent pas excéder 10 pages. La longueur maximale de la demande pour l'entrepreneur(e) ne doit pas excéder **10 pages, plus les annexes.**

2. Pour l'étudiant(e) la demande doit comporter

- Curriculum vitae de l'étudiant (2 pages maximum)
- Relevé officiel des résultats académiques du premier cycle et du second cycle (pas de nombre maximal de pages exigé)
- Une lettre de motivation qui démontre (2-3 pages maximum) :
 - Que le programme d'innovateurs(trices) en résidence s'inscrit dans son parcours académique et dans son parcours d'études et/ou de recherche
 - L'intérêt de l'étudiant(e) à mener un projet d'études, d'évaluation ou d'intervention, visant à mieux comprendre, décrire et intervenir en gestion de l'innovation en santé
 - Les expériences éventuelles pertinentes de l'étudiant en entrepreneuriat et/ou innovation et/ou coaching et accompagnement
- Au moins deux lettres recommandations (2 pages maximum par lettre) dont au moins l'une émise par un professeur(e) qui a enseigné à l'étudiant
- La demande pour l'étudiant(e) doit être signée par sa direction (1-2 page maximum, si applicable)
- Annexe : mettre en annexe les publications académiques si cela excède les 2 pages autorisées pour le CV (cette annexe ne sera pas comptabilisée dans le nombre maximal de pages)

La longueur maximale de la demande pour l'étudiant(e) ne doit pas excéder **9 pages, plus le relevé de notes ainsi que les annexes des publications.**

Procédure de dépôt de la demande pour l'entrepreneur(e) et l'étudiant(e)

- **La demande :**
 - a) Format : la demande doit être rédigée de façon claire et concise, présentée en format PDF, en utilisant une police de caractères Arial de taille 11, à interligne 1,5, à marge 2,54 cm et ne doit pas excéder le nombre de pages total prévu et indiqué dans la *section Présentation d'une demande*.
 - b) Les documents tels que les CV, relevés de notes et lettres de recommandations ne sont pas soumises au format indiqué ci-dessus.
 - c) Le nombre de pages par document, le nombre total de pages, l'ordre des documents (ordre cité plus haut dans la *section Présentation d'une demande*) ainsi que le format doivent strictement être respectés afin que la demande soit retenue pour évaluation.
 - d) Toute demande qui ne respecte pas la procédure de dépôt ne sera pas évaluée.
- **Faites parvenir votre demande à l'adresse électronique suivante :** info@innoverenresidence.ca
Les demandes seront uniquement soumises par voie électronique.
- **La réception des candidatures :** se fera entre le 1er octobre 2018 et le 21 novembre 2018 à 23h59 au plus tard. Aucune candidature ne sera évaluée après la date limite de réception des candidatures.
- **Seront contactés (mail, téléphone) uniquement les candidats retenus** à l'issue de l'évaluation des demandes soumises par voie électronique afin de passer des entrevues.

Cycle de sélection et échéances

Appel à propositions

1er octobre au 21 novembre 2018

Entrevues, sélection des candidats et
annonce des candidats retenus

Décembre 2018 - Janvier 2019

Début du programme

Janvier 2019

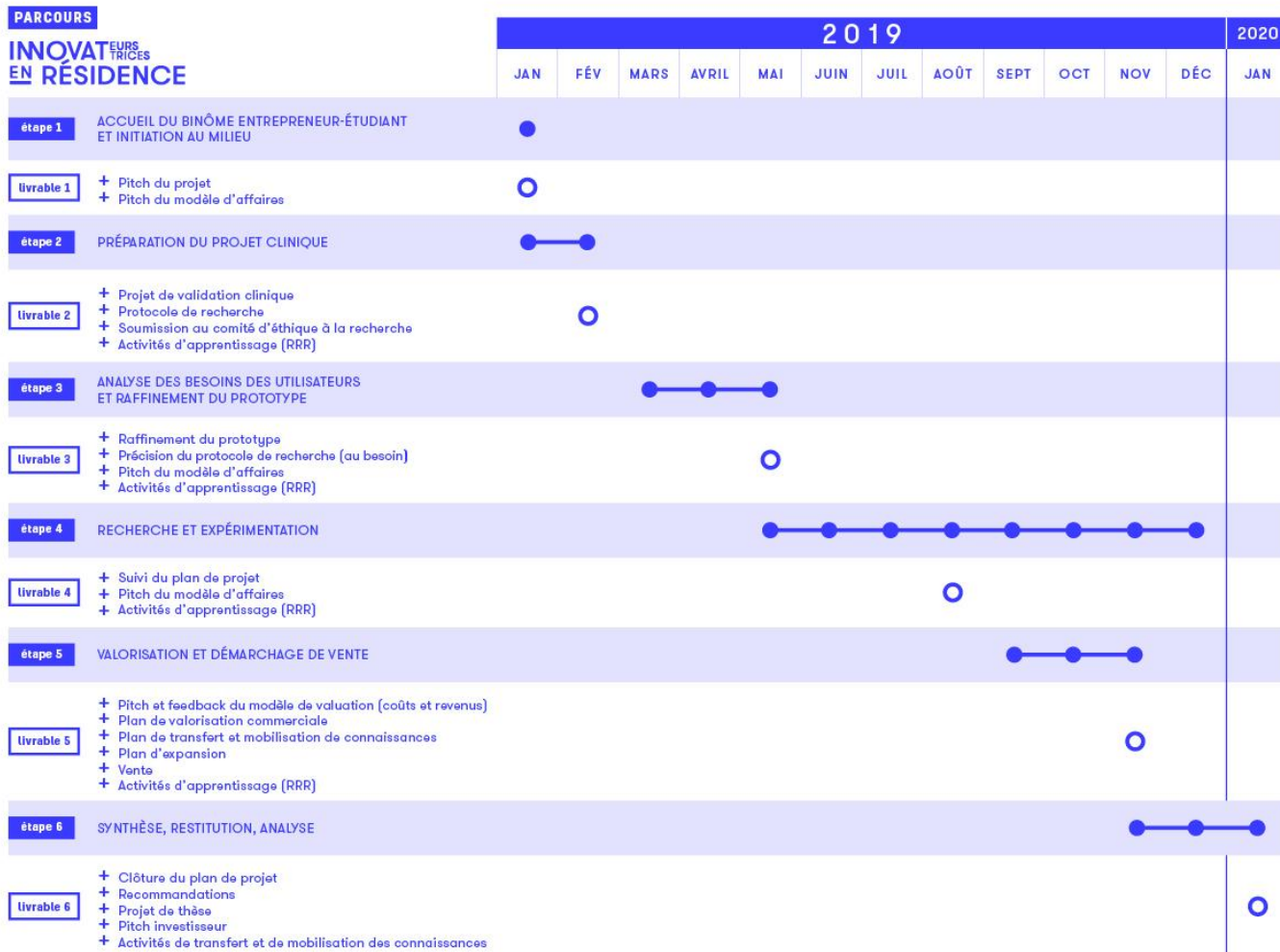
Pour plus d'informations

Pour plus d'informations à propos du programme des Innovateurs en Résidence veuillez visiter notre site web www.innoverenresidence.ca et pour toute question concernant de l'appel à propositions veuillez nous contacter à info@innoverenresidence.ca

Les candidatures retenues seront annoncées sur notre compte Twitter : [@InnoveResidence](https://twitter.com/InnoveResidence)
Abonnez-vous à [notre compte twitter](#) pour être tenu au courant des prochaines étapes et de l'avancement du processus de sélection.

Annexe 1

Parcours du programme des Innovateurs en résidence



Annexe 2

Niveaux de maturité des projets ou innovations des entrepreneurs

